

**MOISSON SUD-OUEST**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2026**

**Table des matières**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 18
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Charges	19

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
Moisson Sud-Ouest

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Moisson Sud-Ouest (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et d'activités de financement en espèce dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités de financement comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2026 et 2025, de l'actif à court terme aux 31 mars 2026 et 2025 et de l'actif net aux 1er avril 2025 et 2024 et aux 31 mars 2026 et 2025. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2025, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

  
Société de comptables professionnels agréés <sup>1</sup>

Salaberry-de-Valleyfield  
Le 22 juin 2026

---

<sup>1</sup> Par Geneviève Benoit, CPA auditrice

**MOISSON SUD-OUEST****RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

	2026	2025
<b>PRODUITS</b>		
Subventions		
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre		
Mission Globale - Personnes démunies	267 274 \$	258 482 \$
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
Programme d'aide et d'accompagnement social - Action	3 450	5 700
Subvention salariale - Contrat d'intégration au travail	16 812	21 531
Subvention salariale - Volet économie sociale	23 688	-
Subvention salariale - Volet expérience de travail	-	17 844
Subvention salariale - Volet formation	-	3 825
Emploi et Développement social Canada - Emplois d'été Canada	16 208	9 887
Agriculture et Agroalimentaire Canada - Fonds des infrastructures alimentaires locales	26 685	-
Banques alimentaires Canada		
Subvention d'urgence pour l'accès à la nourriture	10 000	-
Fonds Québécois d'initiatives sociales		
Alliance pour la solidarité de la Montérégie		
La table de concertation régionale de la Montérégie	-	1 943
Ville de Vaudreuil-Dorion	8 400	-
Apports afférents aux immobilisations corporelles (note 13)	69 264	72 950
Dons		
Banque alimentaire du Canada	50 869	33 394
Banque alimentaire du Québec	195 538	226 967
Fondation de la Banque alimentaire du Suroît	165 000	60 000
Divers (note 3)	197 948	177 207
Activités de financement		
Guignolée des médias	239 081	231 556
Fondation du Grand Montréal - Fonds Fondation Serge Lecompte	10 000	-
Campagne majeure - Pour arriver à nos faims	-	84 547
Tirage	32 640	31 302
Refacturation à la Fondation de la Banque alimentaire du Suroît	297 130	336 259
Livraison aux organismes	33 716	25 850
Loyer	-	4 750
Intérêts	15 274	10 863
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	6 000	293 944
Divers	988	2 509
	<b>1 685 965</b>	<b>1 911 310</b>
<b>CHARGES (annexe A)</b>	<b>1 490 720</b>	<b>1 831 108</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>195 245 \$</b>	<b>80 202 \$</b>

**MOISSON SUD-OUEST****ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

	<b>Affectation interne</b>	<b>Investi en immobilisations</b>	<b>Non affecté</b>	<b>2026 Total</b>	<b>2025 Total</b>
<b>Solde au début</b>	<b>400 000 \$</b>	<b>290 811 \$</b>	<b>42 770 \$</b>	<b>733 581 \$</b>	<b>653 379 \$</b>
Excédent des produits sur les charges	-	-	<b>195 245</b>	<b>195 245</b>	80 202
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	<b>839 821</b>	<b>(839 821)</b>	-	-
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	-	<b>(6 000)</b>	<b>6 000</b>	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	<b>(109 939)</b>	<b>109 939</b>	-	-
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	<b>6 000</b>	<b>(6 000)</b>	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	<b>69 264</b>	<b>(69 264)</b>	-	-
Capital remboursé sur la dette liée aux immobilisations corporelles	-	<b>50 000</b>	<b>(50 000)</b>	-	-
Apports reçus afférents aux immobilisations corporelles	-	<b>(665 655)</b>	<b>665 655</b>	-	-
Utilisation de l'affectation interne (note 14)	<b>(166 042)</b>	-	<b>166 042</b>	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>233 958 \$</b>	<b>474 302 \$</b>	<b>220 566 \$</b>	<b>928 826 \$</b>	<b>733 581 \$</b>

**MOISSON SUD-OUEST****BILAN****AU 31 MARS 2026**

	2026	2025
<b>ACTIF</b>		
À court terme		
Encaisse	199 274 \$	148 730 \$
Placements temporaires (note 4)	427 868	561 920
Débiteurs (note 5)	84 698	72 646
Subventions à recevoir	85 501	4 928
Dépôt de garantie - 3,15%	4 150	-
Frais payés d'avance	8 338	4 155
	<b>809 829</b>	<b>792 379</b>
À long terme		
Immobilisations corporelles (note 6)	3 267 258	2 537 376
Actifs incorporels (note 7)	11 234	14 182
Dépôt de garantie	-	4 150
	<b>4 088 321 \$</b>	<b>3 348 087 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
À court terme		
Emprunt bancaire (note 8)	- \$	217 627 \$
Créditeurs (note 9)	268 054	71 191
Dû à un organisme apparenté (note 10)	58 485	32 438
Apports reportés (note 11)	40 000	46 685
Tranche de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 12)	50 000	50 000
	<b>416 539</b>	<b>417 941</b>
À long terme		
Dette à long terme (note 12)	800 000	850 000
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 13)	1 942 956	1 346 565
	<b>3 159 495</b>	<b>2 614 506</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Affectation interne (note 14)	233 958	400 000
Investi en immobilisations	474 302	290 811
Non affecté	220 566	42 770
	<b>928 826</b>	<b>733 581</b>
	<b>4 088 321 \$</b>	<b>3 348 087 \$</b>

**Au nom du conseil d'administration,**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**MOISSON SUD-OUEST****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

	2026	2025
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	195 245 \$	80 202 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(69 264)	(72 950)
Amortissement des immobilisations corporelles	109 939	113 012
Amortissement des actifs incorporels	7 128	5 107
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(6 000)	(293 944)
	237 048	(168 573)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 15)	(94 766)	(16 170)
	142 282	(184 743)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions de dépôts à terme	-	(30 000)
Encaissement de dépôts à terme	30 000	70 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(651 685)	(476 887)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	6 000	367 743
Acquisition d'actifs incorporels	(4 180)	(15 503)
	(619 865)	(84 647)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(217 627)	217 627
Variation nette des montants dus à un organisme apparenté	26 047	46 537
Remboursement de la dette à long terme	(50 000)	(54 167)
Encaissement d'apports afférents aux immobilisations corporelles	665 655	146 617
	424 075	356 614
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	(53 508)	87 224
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	680 650	593 426
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	627 142 \$	680 650 \$
<b>CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	199 274 \$	148 730 \$
Comptes Avantage entreprise	427 868	531 920
	627 142 \$	680 650 \$

Au cours de l'exercice, en plus des acquisitions d'immobilisations corporelles présentées dans les activités d'investissement, l'organisme a engagé des coûts pour des travaux de rénovation majeurs de la bâtisse de 188 136 \$ présentés dans les comptes fournisseurs au 31 mars 2026 (aucun au 31 mars 2025).

## 1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, le 15 novembre 1989 et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de récupérer des denrées alimentaires chez plusieurs fournisseurs et de les distribuer quotidiennement aux organismes accrédités, afin que ces derniers soulagent la faim d'une partie de la population parmi les plus démunis de la région.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les apports afférents aux immobilisations corporelles sont amortis selon la durée de vie des immobilisations auxquelles ils se rapportent. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits relatifs aux activités de financement sont comptabilisés au moment où l'activité a lieu.

Les produits de livraison aux organismes et les refacturations de dépenses sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services sont rendus, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

### Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme reçoit des dons sous forme de biens et de services de la part de donateurs. Les apports sous forme de biens et de services utilisés dans le cours normal des activités, qui auraient dû être acquis par l'organisme à défaut d'un apport et dont la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, sont évalués à la juste valeur. Par contre, bien que le fonctionnement de l'organisme dépende des apports reçus sous forme de nourriture, les dons en denrées reçus et redistribués ne sont pas constatés aux états financiers en raison de la difficulté à déterminer la valeur des apports en nourriture.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

### Instruments financiers

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et déduction faite des pertes de valeur. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme.

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes Avantage entreprise, du dépôt à terme, de la contribution à recevoir, des apports à recevoir, des subventions à recevoir, des avances aux employés, de l'autre compte à recevoir et du dépôt de garantie.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire, des comptes fournisseurs, des salaires et vacances à payer, des intérêts courus à payer et de la dette à long terme.

Les montants dus à un organisme apparenté sont comptabilisés au coût.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, les périodes et le taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Périodes et taux
Bâtisse	Amortissement linéaire	40 ans
Mobilier et équipement	Amortissement linéaire	5 ans
Système téléphonique	Amortissement linéaire	5 ans
Enseigne	Amortissement linéaire	5 ans
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30%
Système informatique	Amortissement linéaire	5 ans
Logiciel et matériel informatique reliés à la gestion des stocks	Amortissement linéaire	5 ans

Une fois les immobilisations corporelles disposées, le coût de l'actif et l'amortissement cumulé afférent sont rayés des comptes et le gain ou la perte résultant de la disposition est imputé aux résultats.

Lorsque l'organisme constate des circonstances indiquant qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Toute réduction de valeur est comptabilisée en charges à l'état des résultats.

### Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

### Accords d'infonuagiques

Au moment de la conclusion d'un accord d'infonuagique avec un fournisseur, l'organisme répartit la contrepartie de l'accord entre toutes les composantes séparables importantes en fonction de leur prix de vente spécifique. Les dépenses liées aux immobilisations corporelles et aux droits d'utilisation de biens corporels sont comptabilisées selon les méthodes comptables applicables à ces éléments. Pour comptabiliser les dépenses liées à ces accords qui entrent dans le champ d'application de la NOC-20, Traitement comptable des accords d'infonuagique, l'organisme a choisi d'appliquer la mesure de simplification. Ces dépenses sont donc traitées comme se rattachant à la fourniture de services et sont comptabilisées en tant que charges lorsque l'organisme reçoit les services en question. Ces charges sont présentées sous la rubrique « services d'infonuagique » à l'état des résultats. L'organisme comptabilise en tant qu'actif un paiement d'avance lorsque des services sont payés avant qu'il ne les reçoive. Les dépenses liées aux activités d'implantation sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

**MOISSON SUD-OUEST****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2026****3. DONS EN NATURE**

Un montant de 5 644 \$ (19 349 \$ en 2025), représentant la juste valeur estimative des dons de biens qui ont été redistribués, est comptabilisé à titre de produit sous la rubrique « dons divers » et à titre de charge sous les rubriques « Achats de denrées alimentaires » et « Dons et subventions redistribués à la Fondation de la Banque alimentaire du Suroît ».

**4. PLACEMENTS TEMPORAIRES**

	2026	2025
Comptes Avantage entreprise Encaissables en tout temps	427 868 \$	531 920 \$
Dépôt à terme	-	30 000
	<b>427 868 \$</b>	<b>561 920 \$</b>

**5. DÉBITEURS**

	2026	2025
Promesse de don - Organisme apparenté	25 000 \$	60 000 \$
Apports à recevoir	18 880	-
TPS et TVQ	40 818	7 200
Autre	-	5 446
	<b>84 698 \$</b>	<b>72 646 \$</b>

**6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2026			2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	383 504 \$	-	383 504 \$	383 504 \$
Bâtisse a)	2 865 520	120 687	2 744 833	1 967 474
Mobilier et équipement	256 569	198 083	58 486	81 931
Système téléphonique	7 185	4 325	2 860	4 003
Enseigne	6 398	1 920	4 478	5 758
Matériel roulant	348 610	290 285	58 325	83 321
Système informatique	37 703	22 931	14 772	11 385
Logiciel et matériel informatique reliés à la gestion des stocks	23 698	23 698	-	-
	<b>3 929 187 \$</b>	<b>661 929 \$</b>	<b>3 267 258 \$</b>	<b>2 537 376 \$</b>

a) Des travaux de rénovation majeurs de la bâtisse d'une valeur comptable de 491 638 \$ n'ont pas été amortis car ils ne sont pas terminés au 31 mars 2026.

**MOISSON SUD-OUEST****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2026****7. ACTIFS INCORPORELS**

	2026		2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Logiciels	27 254 \$	16 020 \$	11 234 \$

**8. EMPRUNT BANCAIRE**

L'organisme dispose d'une marge de crédit de 450 000 \$ portant intérêt au taux de 5,45%, soit le taux préférentiel majoré de 1%. L'emprunt bancaire a été accordé de façon temporaire jusqu'au 31 décembre 2026 afin de permettre à l'organisme d'effectuer des rénovations sur son immeuble situé sur le chemin Larocque à Salaberry-de-Valleyfield. L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque immobilière sur cet immeuble d'un montant de 1 520 000 \$. L'immeuble donné en garantie a une valeur comptable nette de 3 128 337 \$. La convention de crédit prévoit que chaque versement de la subvention de 500 000 \$ que recevra l'organisme de « Les Banques alimentaires du Québec » dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des infrastructures d'entreposage devra être appliqué en diminution du solde dû.

**9. CRÉDITEURS**

	2026	2025
Comptes fournisseurs et frais courus	208 560 \$	10 307 \$
Sommes à remettre à l'état		
Déductions à la source	2 009	1 587
Salaires et vacances	57 485	58 253
Intérêts courus	-	1 044
	<b>268 054 \$</b>	<b>71 191 \$</b>

**10. DÛ À UN ORGANISME APPARENTÉ**

Les montants dus à la Fondation de la Banque alimentaire du Suroît ne comportent ni intérêts ni modalités précises de remboursement.

**MOISSON SUD-OUEST****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2026****11. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent un financement reçu destiné à couvrir les charges de fonctionnement qui a été reporté au prochain exercice en vertu des conditions de l'entente. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<b>2026</b>	2025
Solde au début de l'exercice	<b>46 685 \$</b>	26 685 \$
Plus : Apport reçu au cours de l'exercice		
Ville de Salaberry-de-Valleyfield	<b>20 000</b>	20 000
Moins : Montant constaté à titre de subventions de l'exercice		
Agriculture et Agroalimentaire Canada - Fonds des infrastructures alimentaires locales	<b>(26 685)</b>	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>40 000 \$</b>	46 685 \$

	<b>2026</b>	2025
<b>SOMMAIRE</b>		
Ville de Salaberry-de-Valleyfield	<b>40 000 \$</b>	20 000 \$
Agriculture et Agroalimentaire Canada - Fonds des infrastructures alimentaires locales	-	26 685
	<b>40 000 \$</b>	46 685 \$

**12. DETTE À LONG TERME**

	<b>2026</b>	2025
Billet à payer - 6,65%		
Capital remboursable par versements mensuels de 4 167 \$ plus les intérêts, renouvelable en mars 2028 et échéant en mars 2043. Cet emprunt est garanti par une hypothèque immobilière de premier rang au montant de 1 520 000 \$ sur un immeuble ayant une valeur comptable nette de 3 128 337 \$.	<b>850 000 \$</b>	900 000 \$
Moins : Tranche de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<b>50 000</b>	50 000
	<b>800 000 \$</b>	850 000 \$

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2027	50 000 \$
2028	800 000
	<b>850 000 \$</b>

**13. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent les fractions non amorties des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et les apports affectés aux acquisitions d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<b>2026</b>	2025
Solde au début de l'exercice	<b>1 346 565 \$</b>	1 468 013 \$
Plus : Apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles	-	25 105
Plus : Apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	<b>665 655</b>	146 617
Moins : Montants constatés à titre de produits de l'exercice	<b>(69 264)</b>	(72 950)
Moins : Montant constaté à titre de gain sur disposition d'immobilisations corporelles suite à la vente de l'immeuble situé sur la rue Webb	-	(220 220)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 942 956 \$</b>	<b>1 346 565 \$</b>

**14. AFFECTATION INTERNE**

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2023, le conseil d'administration avait affecté un montant de 400 000 \$ pour rénover l'immeuble. L'organisme a utilisé un montant de 166 042 \$ durant l'exercice et le solde restant de 233 958 \$ a été reporté au prochain exercice.

L'organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'une affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**15. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT**

	<b>2026</b>	2025
Débiteurs	<b>(12 052) \$</b>	5 282 \$
Subventions à recevoir	<b>(80 573)</b>	255 562
Frais payés d'avance	<b>(4 183)</b>	238
Créditeurs, excluant les comptes fournisseurs liés aux travaux de rénovation majeurs de la bâtisse	<b>8 727</b>	(279 752)
Dépôt sur vente d'immeuble	-	(17 500)
Apports reportés	<b>(6 685)</b>	20 000
	<b>(94 766) \$</b>	<b>(16 170) \$</b>

**16. ENGAGEMENT CONTRACTUEL**

L'organisme a signé un contrat pour la location d'un photocopieur. Ce contrat vient à échéance en juillet 2028. Le total des paiements minimums futurs exigibles avant taxes en vertu de ce contrat se chiffre à environ 4 132 \$ et est réparti comme suit :

2027	1 771 \$
2028	1 771
2029	590
	<hr/>
	4 132 \$

**17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

L'organisme et la Fondation de la Banque alimentaire du Suroît sont apparentés étant donné qu'ils ont la même direction générale et qu'ils partagent des ressources communes. Par contre, chacun des organismes a son propre conseil d'administration.

L'organisme a conclu les opérations suivantes avec cet apparenté :

	2026	2025
<b>Produits</b>		
Dons	165 000 \$	60 000 \$
Refacturation de salaires et avantages sociaux	297 130 \$	336 259 \$
<b>Charges</b>		
Dons et subventions redistribués	32 635 \$	32 163 \$
Salaires et avantages sociaux - O'Hangar	297 130 \$	336 259 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange. Cette valeur correspond au montant de la contrepartie payée et convenue entre les parties et est déterminée selon les coûts encourus. Les montants à recevoir ou à payer découlant de ces opérations ont été évalués au coût, déterminé au moyen de leurs flux de trésorerie non actualisés. Aucun écart n'a résulté de ces opérations.

**18. ÉVENTUALITÉ**

L'organisme a résilié en novembre 2024 un contrat avec un fournisseur. Le fournisseur a facturé à l'organisme en février 2025 un montant de 17 305 \$ avant taxes en dommages et intérêts pour un total de 19 897 \$. L'organisme conteste cette facture qui, de l'avis du conseil d'administration, repose sur une clause de résiliation abusive. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige. Aucun compte fournisseur n'a été comptabilisé au 31 mars 2026 en lien avec cette facture.

## **19. INSTRUMENTS FINANCIERS**

### **Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2026 sont détaillés ci-dessous.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme, ses montants dus à un organisme apparenté, ses comptes fournisseurs et ses salaires et vacances à payer. Au cours de l'exercice, l'organisme a modifié son exposition au risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent en raison du remboursement complet de son emprunt bancaire et de l'augmentation importante de ses comptes fournisseurs en lien avec les travaux de rénovation majeurs sur la bâtisse.

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

#### **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de taux d'intérêt.

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme à taux fixe. Au cours de l'exercice, l'organisme a modifié son exposition au risque de taux d'intérêt par rapport à l'exercice précédent en raison du remboursement complet de son emprunt bancaire à taux d'intérêt variable.

## **20. INFORMATION ADDITIONNELLE NON AUDITÉE**

La juste valeur estimative des denrées alimentaires reçues durant l'exercice terminé le 31 mars 2026 est de 9 033 166 \$ (9 534 709 \$ en 2025).

## **21. PRÉSENTATION MODIFIÉE**

La présentation des états financiers au 31 mars 2025 a été modifiée de façon à les rendre comparatifs à ceux du 31 mars 2026.

**MOISSON SUD-OUEST****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

	2026	2025
<b>ANNEXE A - CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	587 647 \$	794 744 \$
Salaires et avantages sociaux - O'Hangar	297 130	336 259
Prestation de cessation d'emploi	-	40 500
Consultant et aide occasionnelle	36 507	15 303
Entretien et réparations	16 342	51 203
Taxes et permis	1 790	91
Assurances	12 221	14 355
Électricité et chauffage	40 588	45 610
Entretien et réparations - Équipement	6 146	9 130
Location d'entrepôt et de local	-	18 273
Location du photocopieur	2 385	2 120
Achats de denrées alimentaires (note 3)	79 201	5 938
Uniformes	1 075	3 772
Cotisations et abonnements	4 820	3 189
Publicité	5 132	35 025
Frais relatifs aux activités de financement		
Tirage	5 083	909
Guignolée des médias	7 216	10 430
Dons et subventions redistribués à la Fondation de la Banque alimentaire du Suroît (note 3)	33 055	32 163
Frais de représentation	4 674	12 332
Frais de déplacement	12 041	11 995
Location - Matériel roulant	4 210	8 280
Entretien et réparations - Matériel roulant	75 418	72 677
Frais de transport	2 975	5 697
Perfectionnement	1 228	6 284
Colloques, conférences et rencontres	1 253	4 462
Matériel et équipement	6 130	15 171
Location d'équipement	-	11 739
Frais de bureau	7 092	17 991
Fournitures informatiques	8 346	8 018
Services d'infonuagique	11 512	7 225
Télécommunications	4 507	6 705
Honoraires professionnels	26 066	25 033
Intérêts sur la dette à long terme	58 334	66 731
Intérêts sur dette à court terme	8 413	8 864
Frais bancaires	5 116	4 771
Amortissement des immobilisations corporelles	109 939	113 012
Amortissement des actifs incorporels	7 128	5 107
	<b>1 490 720 \$</b>	<b>1 831 108 \$</b>